

Numéro SIRET 2 0 0 0 5 8 0 9 7 0 0 0 4 5	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPT Paris Terre d'Envol
---	--

POSTE COMPTABLE DE : SEVRAN

SERVICE PUBLIC LOCAL REGIE DISTRIBUTION EAU TREMBLAY EN France
--

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : M4 - Services publics locaux

ANNEE **2016**

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales		
3	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du compte administratif		
4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses		
9	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	III Vote du compte administratif		
10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
13	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
20	A1.1 - Etat de la dette - Détao des crédits de trésorerie		X
22	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
24	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
25	A1.4 - Typologie de la répartition de l'encours	X	
26	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
28	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
29	A1.7 - Emprunts renégociés au cours de l'année N Typologie de la répartition de la dette		X
30	A1.8 - Etat de la dette -Autres dettes		X
31	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
31	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
31	A3.2 - Etalement des provisions		X
32	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
33	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
34	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
35	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
36	A6 - Etat des charges transférées		X
36	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
37	A8.1 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
37	A8.2 - Variation du patrimoine (article R2313-3 du CGCT) - Sorties		X
38	A8.3 - Opérations liées aux cessions		X
39	A9.1 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
39	A9.2 - Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
40	A10 - Etat des travaux en régie		X
	B - Engagements hors bilan		
41	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
42	B1.2 -Calcul du ratio d'endettement		X
43	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
44	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
44	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
44	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
44	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
45	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
46	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
47	C1.1 - Etat du personnel	X	
49	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
50	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
50	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
51	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D Arrêté et signatures		
52	D - Arrêté et signatures	X	

mmunes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé
ible et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.
istent qu'en M49.

ommunes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements
L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics,
: l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 878 806,59	G 1 639 976,18	G-A 761 169,59
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 257 263,00	H 339 836,46	H-B 82 573,46

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
	Reports en section d'exploitation (002)	C	I
	Reports en section d'investissement (001)	D	J

(si déficit) (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 1 136 069,59	Q=G+H+I+J 1 979 812,64	=Q-P 843 743,05

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(2)			
	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F 556 176,04	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 556 176,04	=K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 878 806,59	=G+I+K 1 639 976,18	761 169,59
	Section d'investissement	=B+D+F 813 439,04	=H+J+L 339 836,46	-473 602,58
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 1 692 245,63	=G+H+I+J+K+L 1 979 812,64	287 567,01

DETAIL DES RESTES A REALISER (2)

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		F 556 176,04	L
21	Immobilisations corporelles	556 176,04	

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	524 138,00	331 627,82	1 747,55		190 762,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 000,00	99 998,65			1,35
014	Atténuations de produits	367 000,00		367 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	3 002,00				3 002,00
Total des dépenses de gestion courante		994 140,00	431 626,47	368 747,55		193 765,98
66	Charges financières	63 872,00	43 341,12	20 521,66		9,22
67	Charges exceptionnelles	22 200,00	14 569,79			7 630,21
68	Dotations aux provisions (2)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 080 212,00	489 537,38	389 269,21		201 405,41
023	Virement à la section d'investissement (4)	300 196,98				
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (4)	219 984,00				219 984,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct (uniquement M44) (4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		520 180,98				219 984,00
TOTAL		1 600 392,98	489 537,38	389 269,21		421 389,41

Pour information (3) D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1					
---	--	--	--	--	--

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Vente de produits fabriqués, prestations ...	1 275 310,00	1 368 697,27	6 500,00		-99 887,27
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	24 302,00	14 834,59			9 467,41
Total des recettes de gestion courante		1 299 612,00	1 383 531,86	6 500,00		-90 419,86
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	255 980,98	249 944,32			6 036,66
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (2)					
Total des recettes réelles d'exploitaiton		1 555 592,98	1 633 476,18	6 500,00		-84 383,20
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	44 800,00				44 800,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		44 800,00				44 800,00
TOTAL		1 600 392,98	1 633 476,18	6 500,00		-39 583,20

Pour information (3) R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles	640 583,95	84 406,52	556 176,04	1,39
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	640 583,95	84 406,52	556 176,04	1,39
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	172 900,00	172 856,48		43,52
18	Compte de liaison : affectation ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	172 900,00	172 856,48		43,52
45.1	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	813 483,95	257 263,00	556 176,04	44,91
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	44 800,00			44 800,00
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	44 800,00			44 800,00
	TOTAL	858 283,95	257 263,00	556 176,04	44 844,91

Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	40 000,00	41 733,49		-1 733,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	40 000,00	41 733,49		-1 733,49
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 106)				
106	Réserves (5)	298 102,97	298 102,97		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ... (3)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	298 102,97	298 102,97		
45.2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	338 102,97	339 836,46		-1 733,49
021	Virement de la section d'exploitation (2)	300 196,98			
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (2)	219 984,00			0,43
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	520 180,98			0,43
	TOTAL	858 283,95	339 836,46		-1 733,06

Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	333 375,37		333 375,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 998,65		99 998,65
014	Atténuation de produits	367 000,00		367 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	63 862,78		63 862,78
67	Charges exceptionnelles	14 569,79		14 569,79
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	878 806,59		878 806,59

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

878 806,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	172 856,48		172 856,48
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	84 406,52		84 406,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
	Dépenses d'investissement - Total	257 263,00		257 263,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

257 263,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 375 197,27		1 375 197,27
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	14 834,59		14 834,59
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	249 944,32		249 944,32
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		1 639 976,18		1 639 976,18

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 639 976,18
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	41 733,49		41 733,49
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45..2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		41 733,49		41 733,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	
---	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	298 102,97
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	339 836,46
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	524 138,00	331 627,82	1 747,55		190 762,63
605	Achat d'eau	112 398,00	96 313,66			16 084,34
6061	Fournitures non stockables (eau, énergi	29 500,00	21 425,70	66,86		8 007,44
6064	Fournitures administratives	839,00	346,23	466,47		26,30
6068	Autres matières et fournitures	1 111,00	941,54			169,46
61523	Entretien et réparations sur réseaux	71 000,00	10 029,52			60 970,48
61558	Entretet répar sur autres biens	27 450,00	14 349,53			13 100,47
6156	Maintenance	124 000,00	103 685,27			20 314,73
6161	Primes d'assurance multirisques	5 000,00				5 000,00
617	Etudes & recherches	10 000,00				10 000,00
618	Services extérieurs divers	1 000,00				1 000,00
62 (2)						
6231	Annonces et insertions	1 000,00				1 000,00
6237	Publications	766,00				766,00
6238	Divers	400,00	165,52			234,48
6241	Transports sur achats	40,00				40,00
6248	Transports de biens et transports collec	1 472,00	552,20	50,20		869,60
6256	Missions	200,00				200,00
6257	Réceptions	800,00				800,00
6261	Frais d'affranchissements	12 128,00	11 124,98	1 002,50		0,52
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	4 432,15			1 067,85
627	Frais cartes bancaires	20 000,00	242,21			19 757,79
6283	Entretien locaux	3 300,00				3 300,00
6288	Autres	10 000,00	8 036,04	161,52		1 802,44
634 (3)						
63512	Taxes foncières	1 500,00				1 500,00
6352	Taxes sur le chiffre affaire	2 000,00				2 000,00
6371	Redevance prelevement afbsn	41 000,00	18 249,78			22 750,22
6378	Reversement de la surtaxe communale	41 734,00	41 733,49			0,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	100 000,00	99 998,65			1,35
6218	Autres personnel extérieur	97 634,00	97 632,65			1,35
6415	Supplément familial	2 366,00	2 366,00			
014	Atténuation de produits (4)	367 000,00		367 000,00		
701249	Reverst à l'aesn redevance pollutions	210 000,00		210 000,00		
706129	Reverst à l'aesn modernisation de réseau	157 000,00		157 000,00		
739 (4)						
65	Autres charges de gestion courante	3 002,00				3 002,00
6541	Créances admises en non valeur	3 000,00				3 000,00
658	Charges diverses de gexion courante	2,00				2,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		994 140,00	431 626,47	368 747,55		193 765,98

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b) (5)	63 872,00	43 341,12	20 521,66		9,22
66111	Intérêts des emprunts et dettes	43 350,00	43 341,12			8,88
66112	Intérêts rattachements icne	20 522,00		20 521,66		0,34
67	Charges exceptionnelles (c)	22 200,00	14 569,79			7 630,21
6711	Intérêts moratoires	1 000,00	89,45			910,55
6718	Autres charges except sur opérations de	18 000,00	14 480,34			3 519,66
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	700,00				700,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 500,00				2 500,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilé(s) (7)					
022	Dépenses imprévues (f)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 080 212,00	489 537,38	389 269,21		201 405,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	300 196,98				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8), (9)	219 984,00				219 984,00
6811	Dotation aux amortissements	219 984,00				219 984,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		520 180,98				219 984,00

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		520 180,98				219 984,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 600 392,98	489 537,38	389 269,21	421 389,41
---	--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112(5)

Montant des ICNE de l'exercice	20 521,66
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	20 521,66

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Ce compte est uniquement ouvert en M41.
- (4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges					
699	Produits - Reports en arrière des déficits (2)					
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	1 275 310,00	1 368 697,27	6 500,00		-99 887,27
70111	Ventes d'eau aux abonnés	552 000,00	606 241,95			-54 241,95
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	41 000,00	46 105,17			-5 105,17
701241	Redevance pollution d'origine domestique	205 000,00	224 255,72			-19 255,72
70128	Autres taxes et redevances	275 360,00	281 069,93			-5 709,93
704	Travaux	40 000,00	57 784,96			-17 784,96
706121	Redevance pour modernisation des réseaux	155 000,00	152 806,31			2 193,69
7065	Produit des commissions pour recouvremen	6 500,00		6 500,00		
7068	Autres prestations de service	300,00	352,63			-52,63
7071	Compteurs	150,00	80,60			69,40
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	24 302,00	14 834,59			9 467,41
752	Revenus des immeubles non affectés	24 300,00	14 834,59			9 465,41
758	Produits divers de gestion courante	2,00				2,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 299 612,00	1 383 531,86	6 500,00		-90 419,86
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	255 980,98	249 944,32			6 036,66
7714	Recouvrements sur créances admises en no	500,00				500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	18 000,00	14 463,34			3 536,66
778	Autres produits exceptionnels	237 480,98	235 480,98			2 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (4)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 555 592,98	1 633 476,18	6 500,00		-84 383,20

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	44 800,00				44 800,00
777	Quote part des subventions d'investissem	44 800,00				44 800,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploit.. (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		44 800,00				44 800,00

TOTAL DES RECETTES D' EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 600 392,98	1 633 476,18	6 500,00		-39 583,20
--	---------------------	---------------------	-----------------	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cet article n'existe pas en M49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(b) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE043 = DE043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)				
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	640 583,95	84 406,52	556 176,04	1,39
21531	Inst a caract spécifique adduct d'eau	590 583,95	83 496,52	507 086,04	1,39
217561	Matériel spécifique exploit distrib eau	50 000,00	910,00	49 090,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opérations)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement	640 583,95	84 406,52	556 176,04	1,39

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	172 900,00	172 856,48		43,52
1641	Emprunts en euros	172 900,00	172 856,48		43,52
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	172 900,00	172 856,48		43,52

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	813 483,95	257 263,00	556 176,04	44,91
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	44 800,00			44 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	44 800,00			44 800,00
139111	Amortissement subv afbsn	44 800,00			44 800,00
15 ...	Provisions pour risques et charges				
29...	Provisions pour dépréciation des immobilisations				
39...	Provisions pour dépréciation des stocks en cours				
49...	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
59...	Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		44 800,00			44 800,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	858 283,95	257 263,00	556 176,04	44 844,91
---	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

Pour information	
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	40 000,00	41 733,49		-1 733,49
1314	Subvention d'équipement : commune	40 000,00	41 733,49		-1 733,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		40 000,00	41 733,49		-1 733,49

10	Dotations, fonds divers et réserves	298 102,97	298 102,97		
1068	Autres réserves	298 102,97	298 102,97		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		298 102,97	298 102,97		

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES	338 102,97	339 836,46		-1 733,49
-----------------------------------	-------------------	-------------------	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	300 196,98			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	219 984,00			219 984,00
281351	<i>Amortissement i g a a c</i>	2 411,78			2 411,78
281355	<i>Amo inst gen agencement aménagement</i>	10 435,73			10 435,73
281531	<i>Amortissements reseaux eau</i>	189 274,85			189 274,85
2817561	<i>Amortissement compteurs</i>	16 729,08			16 729,08
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informati</i>	816,43			816,43
28184	<i>Autres immobilisations corporelles : mob</i>	316,13			316,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		520 180,98			219 984,00
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		520 180,98			219 984,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		858 283,95	339 836,46		218 250,51

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV-A1.7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
RECETTES			C			D
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
	Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.
(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.
(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice
(4) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

IV

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	N Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

NEANT

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/99/00071/C du 22/2/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'un option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 646 586,57									
1641 Emprunts en euros (Total)					2 646 586,57									
2 / 0071431	Caisse d'épargne	25/07/2001	25/07/2001	25/07/2002	255 602,15	F		5,60	5,62	EUR	A	P	N	A-1
3 / 499 069 87 801	Crédit agricole d'IdF	28/02/2002	28/02/2002	28/02/2003	219 992,00	F		5,46	5,17	EUR	A	P	N	A-1
5 / 0208931	Caisse française Financ. Local	08/01/2003	08/01/2003	01/08/2003	171 822,39	F		4,83	4,88	EUR	S	C	N	A-1
401 / 60109661203	Crédit agricole d'IdF		01/03/2004	01/08/2004	237 000,00	F		4,34	4,34	EUR	A	P	N	A-1
406 / 337657019	Crédit agricole d'IdF		01/07/2004	01/07/2005	154 600,00	F		4,33	4,31	EUR	A	C	N	A-1
502 / 60120773570	Crédit agricole d'IdF		22/03/2005	23/06/2005	250 000,00	F		3,66	3,66	EUR	A	P	N	A-1
603 / 05341400	agence de bassin seine-normand		25/10/2006	25/10/2007	67 600,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
701 / 60151357802	Crédit agricole d'IdF	03/05/2006	03/05/2006	03/05/2007	175 000,00	F		3,78	3,78	EUR	A	P	N	A-1
702 / 60225300	agence de bassin seine-normand	24/01/2007	24/01/2007	24/01/2008	58 040,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
703 / 60225301	agence de bassin seine-normand	26/04/2007	26/04/2007	26/04/2008	37 960,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
706 / 71224	agence de bassin seine-normand	13/06/2007	05/02/2008	30/01/2009	32 217,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
801 / 0257680	Caisse française Financ. Local	28/04/2008	30/04/2008	01/01/2009	176 000,00	F		4,53	4,53	EUR	A	P	N	A-1
802 / 071224 01	agence de bassin seine-normand	05/06/2008	05/05/2008	03/04/2009	43 515,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
901 / 60250451629	Crédit agricole d'IdF	22/04/2009	22/04/2009	22/04/2010	245 000,00	F		4,26	4,27	EUR	A	P	N	A-1
902 / 10046411001	agence de bassin seine-normand	26/02/2009	05/05/2009	04/05/2010	71 593,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
2001002 / 6027605913	Crédit agricole d'IdF	25/06/2010	26/07/2010	01/11/2011	280 000,00	F		3,36	3,36	EUR	A	P	N	A-1
2010001 / 1011663101	agence de bassin seine-normand	13/03/2009	08/07/2010	05/07/2011	23 345,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
2013001 / 1035742101	Agence Eau Seine Normandie	12/10/2013	17/12/2013	18/12/2014	118 800,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					2 646 586,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Index (13)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 120 048,78					172 856,46	43 341,12	0,00	20 521,66
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 120 048,78					172 856,46	43 341,12	0,00	20 521,66
2 / 0071431	N	0,00		303 053,54	4,56	F		5,60	17 450,68	6 748,24	0,00	2 484,74
3 / 499 089 87 801	N	0,00		89 776,84	5,24	F		4,56	12 763,94	4 079,95	0,00	3 081,81
5 / 0208031	N	0,00		55 842,27	6,09	F		4,63	8 591,12	3 008,40	0,00	1 116,33
401 / 6010961293	N	0,00		39 972,07	1,50	F		4,34	18 747,88	2 548,45	0,00	718,01
406 / 337857019	N	0,00		30 919,90	2,50	F		4,33	10 306,67	1 785,11	0,00	665,70
602 / 60126773570	N	0,00		59 701,82	2,48	F		3,00	18 512,16	2 862,63	0,00	1 135,03
603 / 05341400	N	0,00		22 633,32	4,82	F		0,00	4 526,67	0,00	0,00	0,00
701 / 60151357802	N	0,00		69 425,15	4,34	F		3,78	12 405,34	3 093,19	0,00	1 727,64
702 / 06225300	N	0,00		22 416,00	5,07	F		0,00	3 736,00	0,00	0,00	0,00
703 / 06225301	N	0,00		15 183,99	5,32	F		0,00	2 530,66	0,00	0,00	0,00
706 / 71224	N	0,00		15 034,60	6,08	F		0,00	2 147,80	0,00	0,00	0,00
801 / 0257880	N	0,00		94 736,81	6,00	F		4,53	11 291,55	4 803,38	0,00	4 279,66
802 / 071324 01	N	0,00		20 307,00	6,25	F		0,00	2 601,00	0,00	0,00	0,00
901 / 60250451629	N	0,00		148 460,94	7,32	F		4,26	15 414,36	7 023,69	0,00	4 287,75
902 / 1004641101	N	0,00		38 162,91	7,34	F		0,00	4 772,87	0,00	0,00	0,00
2001002 / 60276059913	N	0,00		184 352,54	8,84	F		3,36	17 281,45	6 792,38	0,00	1 014,99
2010001 / 1011663101	N	0,00		14 007,02	8,51	F		0,00	1 556,33	0,00	0,00	0,00
2013001 / 1035742101	N	0,00		95 040,00	11,66	F		0,00	7 920,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de traçage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		1 120 048,78					172 856,48	43 341,12	0,00	20 521,66

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (C) : la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/2016	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
TOTAL A												
Barrière simple B												
TOTAL B												
Option d'échange C												
TOTAL C												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D												
TOTAL D												
Multiplicateur jusqu'à 5 E												
TOTAL E												
Autres types de structures F												
TOTAL F												
TOTAL GENERAL												

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2016

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversion. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	18 produits 100,00 % de l'encours 1 120 048,78 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la somme simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

IV

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (SUITE)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1, Cf. la classification des emprunts suivent le typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES
(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices Dettes pour souscription au capital d'une SEM Dettes pour location - ventes Dettes pour location - acquisitions Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	NEANT		

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A2 A3.1 A3.2
---	--

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
NEANT			

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Montant des reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
---	--	-------------------------	--	---	--	-------

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES

dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provisions spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRE						

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES

Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRE						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (années)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à Réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		217 700,00	172 856,48		44 843,52
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		217 700,00	172 856,48		44 843,52
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	172 900,00	172 856,48		43,52
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros	172 900,00	172 856,48		43,52
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations, fonds divers et réserves (versements)				
13	Subventions d'investissement (remboursements)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections = C+ D		44 800,00			44 800,00
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C)(1)	44 800,00			44 800,00
139111	<i>Amortissement subv afbsn</i>	44 800,00			44 800,00
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	CUMUL
Dépenses	I	D001	IV
	172 856,48		172 856,48

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)=a+b+c+d		520 180,98			219 984,00
Ressources propres externes (a)					
Autres recettes financières (b)					
Transferts entre sections (c)		219 984,00			219 984,00
281351	Amortissement i g a a c	2 411,78			2 411,78
281355	Armo inst gen agencement aménagement	10 435,73			10 435,73
281531	Amortissements reseaux eau	189 274,85			189 274,85
2817561	Amortissement compteurs	16 729,08			16 729,08
28183	Matériel de bureau et matériel informati	816,43			816,43
28184	Autres immobilisations corporelles : mob	316,13			316,13
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	300 196,98			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
			298 102,97	298 102,97

	Montant	
Dépenses financières	IV	172 856,48
Recette financières	V	
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (3)	-172 856,48
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3)	-172 856,48
Résultats hors charges transférées	V = (II + D001)	-172 856,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Operations alterentes a l'option				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(6) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre les sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général		013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
014	Atténuation de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (4)		78	Reprises sur prov. et sur dépréciations (4)	
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042		0
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D 002 (5)			R 002 (5)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service.....(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		13	Subventions d'équipement	
18	Compte de liaison : affectation à ...		18	Compte de liaison : affectation à ...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		23	Immobilisation en cours	
27	Autres immobilisations financières		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)			27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues				
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
D 001 (4)			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			R 001 (4)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
NEANT							
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES 4581

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	Cumul des réalisations
NEANT						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						

RECETTES 4582

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
NEANT						
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financ. par empr. à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A8.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A8.2

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

voire pages suivantes

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
Cession à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

NEANT

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

2017
04/05/2017 à 09:23:04

Nature : 21531.10												
Numéro d'envoi inventaire	Acquisition Date	Valeur	Désignation Numéro	Immobilisation	Type Bien	T Durée Actif	Brut	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant mandat	
2016/0034	12/12/2016	4 799,21	FUITE CONDUIT CHAUSSE-TROTTOIR 4 6EME		02	L 40	4 799,21	60/454	12/12/2016	21531.10	4 799,21	
2016/0035	12/12/2016	1 234,94	FUITE S/BRANCHEMENT AU 10 AV P.MISTRAL		02	L 40	1 234,94	60/455	12/12/2016	21531.10	1 234,94	
2016/0036	12/12/2016	2 685,73	FUITE CONDUITE ANGLE RACINE-BERLIOZ		02	L 40	2 685,73	60/456	12/12/2016	21531.10	2 685,73	
2016/0037	12/12/2016	1 418,00	FUITE S/BRANCHEMENT AU 39 AV G.BERGER		02	L 40	1 418,00	60/457	12/12/2016	21531.10	1 418,00	
2016/0038	12/12/2016	273,66	FUITE S/CONDUITE 35-37 7E AVENUE		02	L 40	273,66	60/458	12/12/2016	21531.10	273,66	
2016/0039	12/12/2016	1 418,00	FUITE S/CONDUITE 100MM 15 RUE PARMENTI		02	L 40	1 418,00	60/459	12/12/2016	21531.10	1 418,00	
2016/0040	12/12/2016	1 418,00	REPARA*BRANCH SUITE FUITE4 BLVD DU GEN		02	L 40	1 418,00	60/460	12/12/2016	21531.10	1 418,00	
2016/0041	12/12/2016	1 514,32	REPARA*BRANCH SUITE FUITE 89 AV L.DESOU		02	L 40	1 514,32	60/461	12/12/2016	21531.10	1 514,32	
2016/0042	12/12/2016	2 514,34	REPARA*CONDUITE SUITE FUITE 1 EUE RAPE		02	L 40	2 514,34	60/462	12/12/2016	21531.10	2 514,34	
2016/0043	12/12/2016	1 608,46	REPARA*CONDUITE SUITE FUITE ANGLE RACI		02	L 40	1 608,46	60/463	12/12/2016	21531.10	1 608,46	
2016/0044	12/12/2016	1 418,00	REPARA*CONDUITE SUITE FUITE 14 R.ROSSI		02	L 40	1 418,00	60/464	12/12/2016	21531.10	1 418,00	
2016/0045	12/12/2016	2 927,17	REPARA*CONDUITE CAR FUITE 16 AV ST HUB		02	L 40	2 927,17	60/465	12/12/2016	21531.10	2 927,17	
2016/0046	12/12/2016	2 610,17	REPARA*ROBINET VANNE DE EI 62 2EME AVE		02	L 40	2 610,17	60/466	12/12/2016	21531.10	2 610,17	
25 831,00											25 831,00	
Nature : 21531.11												
Numéro d'envoi inventaire	Acquisition Date	Valeur	Désignation Numéro	Immobilisation	Type Bien	T Durée Actif	Brut	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant mandat	
2016/0007	31/05/2016	1 651,56	RENOUVELLEMENT BRANCH PLOME 46 J.J. ROUSSE		02	L 40	1 651,56	10/70	31/05/2016	21531.11	1 651,56	

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

2017
04/05/2017 à 09:23:04

Numéro d'envoi inventaire	Acquisition Date	Valeur	Designation Numéro	Immobilisation	Type Bier	Durée Année	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant mandat
2016/0012	05/07/2016	1 651,56	RENOUVELEMENT	BRANCHMT PLOMB 11 VIEHNE	02	40	20/217	05/07/2016	21531.11	1 651,56
2016/0016	12/09/2016	1 510,26	RENOUVEL.	BRANCHMT PLOMB 13 AV BIANCHI	02	40	32/250	12/09/2016	21531.11	1 510,26
2016/0018	12/09/2016	1 651,56	RENOUVEL.	BRANCH PLOMB 10 RUE F. MISTRAL	02	40	32/252	12/09/2016	21531.11	1 651,56
2016/0026	02/12/2016	1 651,56	RENOUVEL.	BRANCHMT PLOMB 10 ROUTE DE ROISSY	02	40	57/427	02/12/2016	21531.11	1 651,56
2016/0027	02/12/2016	1 401,02	RENOUVELEMENT	BRANCH PLOMB 111 2EME AVE	02	40	57/428	02/12/2016	21531.11	1 401,02
2016/0032	12/12/2016	1 401,02	BRANCHMENT	PLOMB FUYARD 15 5EME AVENU	02	40	60/453	12/12/2016	21531.11	1 401,02
Total nature : 21531.11										
10 918,54										

Nature : 21531.12

Numéro d'envoi inventaire	Acquisition Date	Valeur	Designation Numéro	Immobilisation	Type Bier	Durée Année	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant mandat
2016/0001	28/04/2016	1 980,00	CREA°BRANCHMENT	EP 7HIS AV DES (REGR)	02	40	2/44	28/04/2016	21531.12	1 980,00
2016/0003	28/04/2016	1 984,27	CREA°BRANCHMT	EP NEUF AU 15 AV E. RENNY	02	40	2/45	28/04/2016	21531.12	1 984,27
2016/0004	28/04/2016	556,50	MODIF	BRANCHMT POSE NOURRICE 98AV NEUF	02	40	2/46	28/04/2016	21531.12	556,50
2016/0005	28/04/2016	1 400,00	CREA°BRANCH	NEUF EP AU 23 AV DE LA POS	02	40	2/47	28/04/2016	21531.12	1 400,00
2016/0006	31/05/2016	462,50	POSE	NOURRICE 5/BRANCHMT EP 31 7EME AV	02	40	18/69	31/05/2016	21531.12	462,50
2016/0008	30/06/2016	2 200,00	BRANCHMT	EP NEUF AU 46 ROUTE DE ROISSY	02	40	17/211	30/06/2016	21531.12	2 200,00
2016/0009	30/06/2016	1 984,27	BRANCHMT	EP NEUF AU 40BIS AV DES ECOLES	02	40	17/212	30/06/2016	21531.12	1 984,27
2016/0010	05/07/2016	1 984,27	MODIFICA°	BRANCHMENT AU 32 AV LESDRU ROLL	02	40	20/215	05/07/2016	21531.12	1 984,27
2016/0011	05/07/2016	2 854,86	BRANCHMT	CHANTIER AU CHEMIN VERT 41 LO	02	40	20/216	05/07/2016	21531.12	2 854,86

ImmoEtat :

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Page 2 sur 4

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

2017
04/05/2017 à 09:23:04

Numéro d'inventaire	Acquisition Date	Acquisition Valeur	Désignation Numéro	Immobilisation	Type Sig.	I Actif	Durée Ann.	Montant Brut	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant Mandat
2016/0013	26/07/2016	0,00	6 AV J. JACQUES ROUSSEAU BRANCH N°1013		02	L	40	0,00	25/228 5/9	26/07/2016 03/11/2016	21531.12 21531.12	1 997,62 +1 997,52
2016/0014	26/07/2016	5 250,00	CREA°BRANCHEMENT EP 10 AV DES CH/REPCR 2016/0014		02	L	40	5 250,00	25/429	26/07/2016	21531.12	5 250,00
2016/0015	12/09/2016	1 559,77	BRANCHEMENT NEUF AU 65 AV SALVADOR ALLEN 2016/0015		02	L	40	1 559,77	32/249	12/09/2016	21531.12	1 559,77
2016/0017	12/09/2016	4 840,18	BRANCHEMENT NEUF AU 52 AV GILBERT BERGER 2016/0017		02	L	40	4 840,18	32/251	12/09/2016	21531.12	4 840,18
2016/0019	05/10/2016	1 403,02	BRANCHEMENT NEUF AU 17 AV DES CHENES 2016/0019		02	L	40	1 403,02	39/476	05/10/2016	21531.12	1 403,02
2016/0020	05/10/2016	3 620,00	CREA°BRANCHEMENT NEUF AU 10 AVENUE D'AMIE 2016/0020		02	L	40	3 620,00	39/277	05/10/2016	21531.12	3 620,00
2016/0021	05/10/2016	2 254,86	BRANCHEMENT NEUF AU 27 ORLÈME AVENUE 2016/0021		02	L	40	2 254,86	39/278	05/10/2016	21531.12	2 254,86
2016/0022	05/10/2016	1 984,27	CREA°BRANCHEMENT NEUF AU 76BIS SEME AVENUE 2016/0022		02	L	40	1 984,27	39/279	05/10/2016	21531.12	1 984,27
2016/0023	05/10/2016	1 984,27	BRANCHEMENT NEUF AU 76 SEME AVENUE 2016/0023		02	L	40	1 984,27	39/280	05/10/2016	21531.12	1 984,27
2016/0024	27/10/2016	697,50	MODIF BRANCH POSE NOURICOR 13 SEME AVE 2016/0024		02	L	40	697,50	43/291	27/10/2016	21531.12	697,50
2016/0025	27/10/2016	1 723,51	CREA°BRANCHEMENT NEUF AU 15 SEME AVENUE 2016/0025		02	L	40	1 723,51	43/292	27/10/2016	21531.12	1 723,51
2016/0028	02/12/2016	2 254,86	CREA°BRANCHEMENT NEUF 30BIS SEME AVENUE 2016/0028		02	L	40	2 254,86	57/429	02/12/2016	21531.12	2 254,86
2016/0029	02/12/2016	1 403,02	CREA°BRANCHEMENT NEUF 45 AV SALVADOR ALLEN 2016/0029		02	L	40	1 403,02	57/430	02/12/2016	21531.12	1 403,02
2016/0030	02/12/2016	1 523,28	CREA°BRANCH. CHEMIN PLATRIERES INTERCO 2016/0030		02	L	40	1 523,28	57/431	02/12/2016	21531.12	1 523,28
2016/0031	12/12/2016	297,34	MODIF BRANCHEMENT EP AU 111 2EME AVENUE 2016/0031		02	L	40	297,34	66/452	12/12/2016	21531.12	297,34
2016/0047	26/12/2016	544,43	MODIF BRANCHEMENT 22 AVENUE LEDRU ROLL 2016/0047		02	L	40	544,43	66/473	26/12/2016	21531.12	544,43
									45 746,98	Total nature : 21531.12		46 746,98

Nature : 217561

IMMOBILISATIONS

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Page 3 sur 4

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

2017
04/05/2017 à 09:23:04

Numéro d'envoi inventaire	Acquisition Date	Valeur	Désignation Numéro	Immobilisation	Type Bien	T Durée Actif Brut	Bordereau/Mandat	Date	Nature	Montant mandat
2016/0033	12/12/2016	910,00	ACHAT DE 26 COMPTEURS DN15 2016/0033	Immobilisation	02	L 15 910,00	60/467	12/12/2016	217561	910,00
Total :										910,00
Total :										84 406,52
TOTAL GENERAL										84 406,52

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

NEANT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A9.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A9.2

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cession à titre onéreux							
Cession à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de (...)) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation ou par opération

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72/recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en (8)	
								Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8)	en capital intérêts
NEANT																	
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP																	
Totaux pour les emprunts autes que ceux contractés par des collectivités ou des EP																	
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																	
Totaux pour les autres emprunts ou des EP (hors logements sociaux)																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestrielle, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget, pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'état annexé au budget primitif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D' EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D' EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité de dette contractée dans l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
--	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
NEANT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4			
	Mobilier Immobilier										
	Mobilier Immobilier										
	Mobilier Immobilier										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5- ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (1)

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités						
8018	Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés (1)						
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne "Dettes en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dettes en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	
	NEANT		

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	
	NEANT		

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N
NEANT			

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Montant des CP			
Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N
NEANT			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	3	5	2,99	0	2,99
Attaché territorial principal	A		1	1	0,33		0,33
Rédacteur	B		1	1	0,33		0,33
Adjoint administratif principal 2e classe	C		1	1	0,33		0,33
Adjoint administratif 1ère classe	C	2		2	2		2
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	3	5	2,99	0	2,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/IC du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

IV

C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	NEANT					
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de maine des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité

qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'étus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "AJAutres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE	C2
A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)		NEANT		
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie de l'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière ...		NEANT				

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	858 283,95	257 263,00	556 176,04	813 439,04
RECETTES	858 283,95	339 836,46		339 836,46
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 600 392,98	878 806,59		878 806,59
RECETTES	1 600 392,98	1 639 976,18		1 639 976,18

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets) (1)

BUDGET

/Numéro SIRET :

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	858 283,95	257 263,00	556 176,04	813 439,04
RECETTES	858 283,95	339 836,46		339 836,46
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 600 392,98	878 806,59		878 806,59
RECETTES	1 600 392,98	1 639 976,18		1 639 976,18
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	2 458 676,93	1 136 069,59	556 176,04	1 692 245,63
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	2 458 676,93	1 979 812,64		1 979 812,64

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation : .../.../.....

Présenté par(1),

A le.....
(1)

Délibéré par l'assemblée (2)(2), réunion en session

A, le.....

Les membres de l'assemblée délibérante(2)

Certifié exécutoire par (1).....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le ...
A, le

(1) Indiquer le "Président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
(2) IL'assemblée délibérante étant :